



Appel à projet - Jeunes en librairie 2022-2023

Présentation

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes collégiens, lycéens et apprentis de toutes filières et qui s'appuie sur des projets portés par des membres de la communauté éducative et des professionnels du livre, en particulier des libraires.

Ce projet national, financé en 2021 et 2022 par le plan de relance et décliné en région, a pour ambition de sensibiliser les élèves à l'ensemble de la chaîne du livre. Il permet d'accorder aux élèves un crédit à utiliser dans les librairies indépendantes d'Occitanie. Jeunes en Librairie présente l'originalité de lier des objectifs pédagogiques et culturels tout en prenant en compte les impératifs économiques propres à ce secteur si particulier du livre.

Objectifs pédagogiques

- Promouvoir l'accès au livre et la lecture auprès des jeunes prioritairement dans les établissements en zones d'éducation prioritaires ou rurales
- Promouvoir l'accès au livre et la lecture dans des segments éditoriaux diversifiés
- Favoriser l'autonomie et l'esprit critique dans la lecture et le choix des livres
- Transmettre aux jeunes une meilleure connaissance de la chaîne du livre, de sa régulation spécifique (prix fixe du livre, droits d'auteur), de son organisation et du rôle de chacun de ses acteurs.
- Familiariser les jeunes aux lieux spécifiques que sont les librairies indépendantes et leur agencement, pour in fine encourager la fréquentation et l'achat de livres en librairies indépendantes.

Les actions déployées

La relation avec une librairie indépendante est au cœur du projet Jeunes en librairie. Elle prend la forme de deux rencontres :

- Le libraire vient en classe présenter son métier, sa librairie et le rôle de ce commerce indépendant, la chaîne du livre, le prix fixe du livre, l'importance des droits d'auteur, les différences entre les canaux de distribution (librairies, grandes surfaces spécialisées ou non, sites de vente en ligne, ...), etc.
- La classe se rend en librairie pour découvrir le lieu, une sélection d'ouvrages réalisée par le libraire et acheter un ou plusieurs livres par élève grâce au Chèque Livre.

Les parties prenantes de l'opération

- Occitanie Livre & Lecture : coordinatrice de l'action territoriale.
- Direction régionale des affaires culturelles Occitanie : Conseillers pour le livre et la lecture et Conseillers pour l'Action culturelle et territoriale

- Académies de Toulouse et Montpellier : Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle, Conseillère et Conseiller académique lecture-écriture.
- Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt : chargé des politiques artistiques et culturelles.

Rôles des parties prenantes

Occitanie Livre & Lecture est l'opérateur du projet :

- Suivi des dossiers et des échanges avec les libraires et les établissements
- Accompagnement des interventions des libraires
- Planification des rencontres en librairie et dans les établissements
- Planification du programme
- Suivi des conventions de partenariats avec les établissements sélectionnés
- Communication sur les actions mises en place dans le cadre du programme
- Financement des actions Jeunes en librairie
- Gestion globale de l'achat des livres
- Suivi administratif et budgétaire du programme
- Bilan et évaluation du programme

Pour mémoire :

Le dispositif Jeunes en Librairie finance uniquement les rencontres entre le libraire et les élèves. Si les établissements souhaitent prolonger cette opération par des actions complémentaires d'EAC, ils pourront solliciter les dispositifs portés par les différentes collectivités territoriales (Région, Départements) ou par les Rectorats de Montpellier et de Toulouse.

La DRAC Occitanie :

- Financement global du programme, via Occitanie Livre & Lecture
- Coordination entre les parties prenantes au programme

Les Académies de Montpellier et Toulouse et la DRAAF Occitanie :

- Relais de l'appel à projet auprès des établissements scolaires
- Suivi des dossiers et des échanges avec les établissements scolaires, les enseignants, etc.
- Aide à la conception pédagogique des projets Jeunes en Librairie avec les établissements scolaires

Conception des projets

Les projets Jeunes en Librairie sont conçus par les enseignants, en partenariat avec une librairie. Les enseignants doivent obtenir l'accord formel de la librairie partenaire en vue de déposer leur dossier. Il s'agit donc de binômes entre une ou plusieurs équipes éducatives – chaque équipe étant composée d'un professeur ou plusieurs professeurs pour un groupe d'élèves – d'un établissement scolaire et une ou plusieurs librairies de proximité.

Etablissements scolaire éligibles

Les enseignants souhaitant porter un projet Jeunes en Librairie peuvent déposer une demande s'ils enseignent dans les établissements scolaires suivants :

- Classes de collèges publics et privés sous contrat de la région Occitanie
- Lycées publics et privés sous contrat généraux, technologiques, professionnels, agricoles de la région Occitanie
- CFA de la région Occitanie

Projets sélectionnés

Les projets sont sélectionnés par le comité de pilotage composé d'Occitanie Livre & Lecture, de la DRAC Occitanie, des Académies de Montpellier et Toulouse et de la DRAAF Occitanie.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Qualité pédagogique du projet présenté
- Une attention particulière sera portée aux établissements scolaires en zones d'éducation prioritaires et rurales
- Le comité de pilotage veillera à ce que les projets retenus permettent **une répartition géographique équilibrée entre les départements**

Budget et prise en charge

Les projets Jeunes en Librairie sélectionnés par le comité de pilotage sont accompagnés financièrement par Occitanie Livre & Lecture.

Occitanie Livre & Lecture finance ainsi :

- L'achat des livres à hauteur de 30€ par élève, sous forme de Chèque Livre, à utiliser auprès de la librairie partenaire
- Les défraiements des libraires et leur déplacement en classe.
- Une dotation de 3 ouvrages par établissement, choisi en concertation, et achetés auprès de la librairie partenaire.

Restent à la charge des établissements :

- Les déplacements des élèves dans la librairie
- Les autres frais liés au projet ou autres actions EAC

L'achat des livres

Une fois connu la librairie partenaire, les professeurs transmettent à cette librairie et à Occitanie Livre & Lecture la liste des élèves inscrits au projet. Les élèves se rendent à la librairie pour acheter le ou les livres de leur choix (hors livres scolaires). Le budget pour chaque élève est de 30€ maximum (Chèques Livre).

Déroulement du projet

1- Les enseignants prennent contact dès maintenant avec une librairie indépendante proche de l'établissement afin de monter le projet Jeune en Librairie en partenariat avec la librairie.

Retrouvez la liste complète des librairies indépendantes d'Occitanie sur le lien suivant :

<https://www.occitanielivre.fr/annuaire>

Via la recherche avancée, cochez les différents types de librairie puis choisissez un département ou une ville.

Lancement du web form : 17 janvier 2022

<https://www.occitanielivre.fr/form/jeunes-en-librairie-2022-2023>

2- **Vendredi 22 Avril 2022 au plus tard** : Dépôt des demandes sur le site d'Occitanie Livre & Lecture via le web form.

3- Le comité de pilotage constitué des parties prenantes de ce dispositif valide la sélection des projets retenus – les réponses seront communiquées **à partir du 25 mai 2022**, Puis les établissements retenus reçoivent une convention de partenariat à signer et à retourner à Occitanie Livre & Lecture.

4- Les enseignants font voter leur projet lors d'un conseil d'administration de l'établissement (en juin, ou en octobre au plus tard), ainsi que l'éventuelle participation financière de ce dernier.

5- Pour les établissements relevant de l'Education Nationale, les établissements retenus par le comité de pilotage recensent leur projet Jeunes en librairies sur la plateforme ADAGE avant le 30 septembre.

6 - Entre octobre 2022 et avril 2023, mise en place du projet : rencontre avec la librairie et visite de la librairie.

7- Fin de projet : les enseignants doivent retourner à Occitanie Livre & Lecture, à la DAAC et à la DRAAF leur bilan du déroulement de l'opération Jeunes en librairie.

Contacts :

Occitanie Livre & Lecture

Hélène Duffau, chargée de mission création, vie littéraire et éducation artistique

Occitanie Livre et Lecture

47 Quai du Verdanson

34090 Montpellier

helene.duffau@occitanielivre.fr

04 67 17 94 73 / 06 84 92 67 21

DAAC Toulouse

Christophe Pham-Ba

Rectorat de l'académie de Toulouse

75 Rue Saint-Roch

31000 Toulouse

christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

05 36 25 77 33

DAAC Montpellier

Marie-Hélène Gola

Rectorat de l'académie de Montpellier

31, rue de l'Université

34000 Montpellier

Marie-Hele.Gola@ac-montpellier.fr

06 09 25 14 03

DRAC Occitanie

Henri Gay

32, rue de la Dalbade

31000 Toulouse

Henri.gay@culture.gouv.fr

05 67 73 20 70

Fleur Bouillanne

5 Rue de la Salle l'Évêque

34000 Montpellier

Fleur.bouillanne@culture.gouv.fr

04 67 02 32 75

DRAAF Occitanie

James Chaigneaud

Rue de la Cité Administrative

31000 Toulouse

james.chaigneaud@agriculture.gouv.fr

Région Occitanie

Direction Education Jeunesse

Véronique Micholet

Hôtel de Région Montpellier

201 avenue de la Pompignane

34064 Montpellier cedex 02

veronique.micholet@laregion.fr

04 67 22 68 60

ALIDO (Association des Librairies indépendantes d'Occitanie)

Ingrid Ledru

assoliboccitanie@gmail.com

06 47 04 06 68